

RAPPORT

sur les travaux de la Commission en 1982

Monsieur le Ministre,

Les réunions statutaires (trois réunions plénières et six réunions de section) ont eu lieu à Bruxelles les 25 janvier, 24 mai et 25 octobre 1982 dans les locaux de la Fondation Universitaire.

Communications faites aux réunions plénières :

M. GYSSELING : *Noordwesteuropese persoonsnaambestanden.*

J. GERMAIN : *Pour un projet d'étude statistique des noms de famille belges.*

Le registre national, service public dépendant du Ministère de la Fonction publique, gère les registres de population de tout le Royaume de Belgique sur support informatique. A partir de ces données très fiables, il est possible désormais de déterminer avec précision le nombre exact de noms de familles belges contemporains et leur degré de fréquence.

M. Germain présente différentes possibilités d'utilisation statistique de ces données extrêmement précieuses pour notre patrimoine anthroponymique national.

A. VAN LOEY : *Le nom de famille « De Keyn ».*

Trois explications sont avancées.

1) Le mot *De Keyn* est irritant par la graphie *ey*, très rare en français (des attestations avant le XIX^e siècle manquent). Ramené

à une graphie *Kain*, *Quain*, le nom semble être le toponyme *Kain*, dans le banlieu de Tournai. Si on trouve *Dequenne*, le nom paraît désigner une origine géographique unique, et le *-ne* reste, dans cette optique, une énigme. Mais on lit également *Duquenne*, qui contient *du*, contraction de *de le*, et *quenne* serait la forme picarde de *chêne* (l'arbre) (avec le pendant flamand *Van der Eiken*).

2) Si *Duchène* présente une étymologie claire, il n'en est pas de même de *Quain* : la situation est connue, mais l'étymologie est controversée (certains songent au latin *caminus*, celtique *camini* 'chaussée'; d'autres s'abstiennent).

3) Une autre suggestion (communiquée en séance au moment de la discussion) reste encore au stade d'une tentative : elle émane de M. Debrabandere, qui rapproche le flamand *De Hondt* (latinisé en 1120 *Canis*) du picard *Lequien*, *Lekain*.

Communications présentées à la section wallonne :

R. MANTOU : *Réflexions sur quelques versions montoises de la parabole de l'Enfant prodigue.*

M^{lle} Mantou s'est livrée à une comparaison de trois versions montoises de la parabole de l'Enfant prodigue (1807, 1860, 1981). Il s'agissait, non pas essentiellement de contrôler la fidélité des versions, mais d'une enquête de « dialectologie historique ». Elle a montré le peu de confiance qu'on peut faire à des témoins du passé. A partir d'un même modèle (la traduction française de la Vulgate par Le Maître de Sacy), les traductions varient considérablement du fait des sensibilités différentes des traducteurs. D'où la difficulté de comparer des faits linguistiques de nature différentes. On notera encore la difficulté de rendre, avec un vocabulaire dialectal, des textes littéraires. Il y a lieu de se méfier du pseudo-patois et des emprunts faits à l'argot. M^{lle} Mantou a pu constater que certaines tournures sont sorties de l'usage, alors que d'autres sont, en montois, des emprunts récents au français.

J. GERMAIN : *Sur une attestation ancienne de « wallon ».*

M. Germain a examiné une attestation du mot *wallon* de 1564, tirée du fonds des Enquêtes judiciaires du Conseil de Namur (n° 587). Dans ce document, où il est question d'un conflit à propos du paiement de livraisons de bières de Hougarde à un

marchand namurois de Hanret (près d'Éghezée), les deux témoins, namurois également, précisent que le vendeur Pierre de Hellechines (Hélecine ou Neerheylissem) parlait une « langue vulgaire » ou « wallon tirant sur le flameing », distincte, semble-t-il, de la « langue franchoise ».

S'agit-il déjà d'un dialecte à proprement parler, ou plutôt d'une sorte de français régional, marqué de traits flamands et donc propre à cette région-frontière, intelligible pour des Namurois mais suffisamment différencié pour qu'ils perçoivent ce qui les sépare ?

De la discussion qui suit, il ressort qu'il s'agit bien de *wallon* au sens de dialecte.

L. REMACLE : *Les premières attestations de sources appelées « pouhons ».*

Les premières attestations du mot *pouhon* se trouvent dans le Roman de Renart (branche X, 1180-1190) : *as poisons seint Romacle*, et dans La naissance du Chevalier au cygne (fin du 12^e s.) : *As puisons S. Rumacle m'en alai meciner*. A la même époque remonte une mention latine : *juxta pontem potionis* (env. 1210; terrain situé à Malmedy). Un peu plus tardive est la mention de Gautier le Leu (1^e moitié du 13^e s.) : *Et si porte meilleurs poisons Que il n'en ait à Blanchemont*; le mot *poison* signifie ici « boisson », mais *Blanchemont* est l'actuel Blanchimont, endroit où se trouve une source minérale. Dans tous ces cas, il s'agit du pays de Stavelot-Malmedy ou de saint Remacle : on sait que les sources et les fontaines tiennent une place importante dans la vie de ce saint.

Le premier *pouhon* réellement identifié est celui de Blanchimont (Stavelot; 13^e s.). Ceux de Spa n'apparaissent dans les textes qu'au 15^e siècle.

J. GERMAIN : *Du wallon argotique en Condroz liégeois.*

M. Germain présente une sorte d'argot wallon, de type « javanais », parlé dans un quartier de Limet, commune de Vierset-Barse [H 45] (au sud de Huy), dans les années 1930-1945.

La clé de cet argot conventionnel, qui affecte toutes les syllabes de tous les mots, consiste à répéter la voyelle de chaque syllabe en la faisant précéder soit de la gutturale *g-* et de la dentale *d-*

(ex. : *djiguidi* pour le pronom *dji*, je), soit du groupe consonantique *sk-* (ex. : *djiski* pour *dji*).

P. RUELLE : *L'expression du doute, de l'incrédulité et de l'incertitude en borain.*

L'enquête dialectale permet difficilement d'explorer le domaine des sentiments. M. Ruelle s'est attaché à montrer comment le borain exprime le doute, l'incrédulité et l'incertitude. Il a étudié successivement les expressions suivantes : *m'atind-je* (litt^t « je m'attends ») « je crois »; *i m'chène à vi* (litt^t « il me semble à voir ») « il me semble »; *vé*, a. fr. *veez* « voyez », expression dubitative; *d'm'ô l' dire insi* (litt^t « je vais le dire ainsi »), expression accompagnant un énoncé jugé peu satisfaisant; *bâ ouît*, expression marquant l'incrédulité, où *ouît* est une forme proche du fr. pop. *ouiche*; *insimint* (a. fr. *ainsiment*) « ainsi »; *de n'm' inman gné que* (« je ne m'étonne pas que »), où *inman* correspond à l'a. fr. *esmaie*, pr. 3 de *esmaier* < **exmagare*; *potièpe*, croisement de *peut-être* et de *possible*; *si ç'atombe* (« si cela arrive »), où l'on retrouve un verbe *atomber* connu de l'a. fr. M. Ruelle a cité, pour finir, une expression tirée du domaine de la houillerie *il est franc su ses bos* (« il est à l'aise sur ses bois de soutènement »), « il est sûr de ce qu'il avance ».

Communications faites à la section flamande :

K. ROELANDTS : *De invloed van de persoonsnamen op woordenschat en woordvorming.*

M. GYSSELING : *Gallische en Germaanse godennamen.*

J. GOOSSENS : *De verspreiding en de etymologie van het woord « mus ».*

Le Bureau de la Commission est composé de la façon suivante pour la période 1981-1983 : M. P. RUELLE, président; M. A. STEVENS, vice-président; M. V. F. VANACKER, président de la section flamande; M. J. LECHANTEUR, président de la section wallonne; M^{lle} R. MANTOU, secrétaire de la section wallonne; M. F. DEBRABANDERE, secrétaire de la section flamande; M. A. BOILEAU est reconduit

dans ses fonctions de secrétaire général de la Commission, mais il sera assisté par M. F. DEBRABANDERE.

Publications de la Commission : le tome LIV (1980) du *Bulletin* est sorti de presse en mars 1982. Le tome LV (1981) du *Bulletin* paraîtra en février 1983. Il contient, outre la partie administrative habituelle, les articles suivants : *Rapport concernant la dénomination des voies publiques en région de langue française* par A. GOOSSE; *De plaatsnamenstudie in 1975-1979* par C. MARYNISSSEN; *Le vocabulaire des actes originaux rédigés en français dans la partie flamingante du comté de Flandre (1250-1350), VI* par R. MANTOU. Le tome LVI (1982) est en préparation et paraîtra au début de 1984.

Les publications de la Commission ont été régulièrement distribuées aux institutions, revues et personnes avec lesquelles nous entretenons des *relations d'échange*. Cent cinquante exemplaires du *Bulletin* ont été envoyés aux centres scientifiques des universités de Belgique pour être remis aux étudiants et chercheurs portant un intérêt particulier aux études de dialectologie et d'onomastique.

En matière de *changement* ou d'*attribution de noms de rues*, la Commission a été consultée en 1982 par 57 communes (wallonnes, bruxelloises et germanophones), dont les noms suivent :

Aiseau-Presles, Amay, Arlon, Ath, Auderghem, Aywaille, Bassenge, Berchem-Ste-Agathe, Bertrix, Binche, Braine-l'Alleud, Braine-le-Comte, Charleroi, Chastre, Châtelet, Chaumont-Gistoux, Chièvres, Chimay, Courcelles, Dinant, Donceel, Engis, Esneux, Etterbeek, Farciennes, Ferrières, Fléron, Fleurus, Florennes, Florenville, Genappe, Ham-sur-Heure-Nalinnes, Hotton, Huy, Ixelles, La Calamine, Libramont-Chevigny, Limbourg, Lobbes, Messancy, Modave, Mons, Montigny-le-Tilleul, Ohey, Pont-à-Celles,

Quaregnon, Quévry, Saint-Léger, Saint-Nicolas, Sambreville, Schaerbeek, Seraing, Sombreffe, Verviers, Villers-la-Ville, Wavre et Woluwe-Saint-Pierre.

La Commission a poursuivi la *révision linguistique des noms géographiques des cartes d'état-major* publiées par l'Institut Géographique National.

La section wallonne, sous la direction de M. J. HERBILLON, a examiné 2.429 toponymes figurant sur les planchettes suivantes : Biesme, Bioul, Bouillon, Charleroi, Chiny, Dinant, Dohan, Feluy, Florenville, Fontaine-l'Évêque, Genappe, Gosselies, Gouy-lez-Piéton, Hastière-Lavaux, Herbeumont, Izel, Mettet, Muno, Nivelles, Phillippeville, Rebecq, Rosée, Seneffe, Sugny, Yvoir et Braine-le-Comte.

Pour la section flamande, l'Institut voor Naamkunde de Louvain, sous la direction de M. K. ROELANDTS, a examiné 1.291 toponymes figurant dans les dossiers des 25 communes dont les noms suivent : Aalter, Beernem, Beersel, Blankenberge, Brugge, Damme, De Haan, Eeklo, Halle, Kaprijke, Knesselare, Knokke-Heist, Lovendegem, Maldegem, Nevele, Oostkamp, Pepingen, Ruiselede, Sint-Genesius-Rode, Sint-Laureins, Waarschoot, Wingene, Zeldegem, Zomergem et Zuienkerke.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Liège et Mons, le 17 janvier 1983.

Le Secrétaire,
A. BOILEAU.

Le Président,
P. RUELLE.